

Les Terrasses de l'Omois

Devenez propriétaire de votre appartement grâce à la location-accession
Avenue de Montmirail 02400 CHÂTEAU-THIERRY

N° de logement	Type	Surface habitable en m2	Surface par logement du balcon	Surface par logement de la terrasse	Prix de vente TTC (TVA à 5,5%)*	Montant initiale de la redevance mensuelle **		
						Redevance locative	Redevance acquisitive	Redevance Totale
E0.2	3	71.40	15.00		143,000 €	655 €	29 €	684 €
E0.3	3	75.00		36.00	153,000 €	684 €	47 €	731 €
E0.4	3	71.90	13.50		141,000 €	659 €	15 €	674 €
E1.1	2	49.40	10.00		92,000 €	479 €	1 €	480 €
E1.2	2	49.80	8.00		95,000 €	478 €	1 €	479 €
E1.3	3	71.40	15.00		145,000 €	655 €	38 €	693 €
E1.4	3	75.00	9.40		152,000 €	684 €	43 €	727 €
E1,5	3	71.90	9.80		143,000 €	659 €	25 €	684 €
E2.5	2	51.50	11.90		98,000 €	496 €	1 €	497 €
E3.1	1	38.80	11.10		78,000 €	394 €	1 €	395 €

* **Prix de vente** sous conditions de ressources, hors frais de notaire, TVA à 5,5 % comprise et dans le cadre d'une opération en P.S.L.A (prêt social location-accession).

** **Redevance:** Pendant la durée du contrat de location-accession, le locataire-accédant verse une redevance composée d'une part locative et d'une part acquisitive .

Exemple de mensualité (simulation faite à 2,5 % sur 25 ans assurance 1 personne incluse) hors frais de notaire.

ACHAT EN LOCATION-ACCESSION : Comment ça marche ?

Vous allez passer par une phase locative (de 1 an minimum à 3 ans maximum).

Durant cette phase locative, vous paierez une redevance comprenant une part locative et une part acquisitive.

Au bout d'un an, date anniversaire du contrat de location-accession, vous souhaitez lever l'option :

- 1) On prend le prix de vente de départ
- 2) On le diminue de 1 % par année de phase locative
- 3) On y soustrait la part acquisitive
- 4) Vous signez l'acte authentique chez le notaire et passez en phase accession.

